

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 31 mars à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 25 mars 2022

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
35	26	7	0	1	1

Pour	Contre	Abstention
33	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, COUPET Georges, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, GASCHET Gérald, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel

Suppléant avec voix délibérative : GORGE Christine, LECOMTE Jean Luc

Membres ayant donné pouvoir : ANOMAN Mathieu à THEYS Michel, CHABANAT Christine à GLANGEAUD Delphine, COLIN Juliana à SIMON Philippe, DELEFOSSE Laurent à PLAZANET Mélanie, ECHASSERIEAU Vincent à CHADELAUD Michel, LEVET Elise à MALET Patrick, LOURADOUR Patricia à GLANGEAUD Delphine

Membres absents : BERTRAND Sylvaine

Secrétaire de séance : BOSDEVIGIE Jean-Pierre

INSTITUTION

Délibération n° 28-2022 : Contrat territoire lecture : engagement de la démarche et demande de subvention à la DRAC

Madame la Présidente passe la parole à Monsieur Malet.

Monsieur Malet fait état de la proposition des membres de la sous-commission « action culturelle et artistique » (ACA) d'inscrire dans le projet de territoire de la Communauté de Communes, un volet culturel structurant d'aménagement et d'attractivité du territoire. La réflexion au sein de l'ACA a fait apparaître la nécessité de s'emparer des dispositifs DRAC actuels (Contrat territoire lecture - CTL et Contrat territorial d'Education Artistique et Culturelle - CoTEAC) pour une réelle plus-value culturelle et éducative du territoire en partenariat avec les institutions, les associations et les communes des PV.

Lors d'une rencontre récente avec la DRAC, il a été convenu que la Communauté de Communes était prête pour se lancer dans la préfiguration d'un Contrat territoire lecture et envisager la signature du contrat en janvier 2023.

Un Contrat Territoire-Lecture :

- C'est un outil de développement de la lecture publique au sein des bibliothèques
- C'est un outil d'aménagement du territoire et de lutte contre les inégalités territoriales
- C'est un dispositif permettant d'accompagner les projets sur la durée : 3/6 ans
- C'est une aide financière : 50% État - 50 % Collectivité

Les objectifs principaux d'un Contrat Territoire-Lecture

- Susciter à l'échelle d'un territoire (commune, groupement de communes, département) un partenariat actif entre tous les acteurs de la lecture et les secteurs culturel, éducatif, associatif pour l'élaboration d'un programme.
- Favoriser l'accès au livre et plus largement à la culture sous toutes ses formes auprès des publics cibles et tout particulièrement les publics éloignés de la lecture.
- Favoriser l'accès aux usages numériques de la culture.

Pourquoi un Contrat Territoire-Lecture pour le réseau des Bibliothèques des Portes de Vassivière ?

- Renforcer les partenariats existants avec les acteurs de la culture, du social et de l'éducation présents sur le territoire en direction de nos publics cibles : La Petite Enfance (Ram, Crèche) + Centres de loisirs ; Les scolaires (Maternelles, Primaires, Collège) ; Les publics éloignés de la lecture (CADA, HUDA, CAT, Épicerie sociale) ; Les publics empêchés (EHPAD) ; Le tout public (Inscrits ou non au réseau des bibliothèques).
- Développer de nouvelles actions et avoir une véritable programmation culturelle, toujours en concertation avec les autres acteurs culturels de notre territoire.
- Développer l'itinérance et les actions hors les murs.
- Poursuivre la stratégie d'accompagnement vers le numérique et l'éducation aux médias en lien avec la médiation numérique déjà en place et le projet de Micro-Folie.

Comment y parvenir ?

- Établir un état des lieux. De nombreux diagnostics ont déjà été réalisés : PCSES, diagnostic de territoire Petites Villes de Demain, TER etc.
- Réunir un comité technique et un comité de pilotage
- Définir des axes stratégiques et des actions
- Établir un calendrier
- Établir un budget prévisionnel pour les 3 ans à venir

Pour ce faire, un temps de coordination est nécessaire à la réflexion et à la rédaction du CTL.

Ce temps de travail préalable est envisagé d'avril à décembre 2022 pour une signature de la convention en janvier 2023. Il est estimé à 4 heures par semaine (coût 2 964 €) et pourrait bénéficier d'un financement de la DRAC à hauteur de 70 % (2 000 €).

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide, après en avoir délibéré, d'

- **APPROUVER** le lancement de l'étude de préfiguration d'un contrat territoire lecture, étant entendu qu'elle sera réalisée en interne ;
- **AUTORISER** Madame la Présidente à déposer auprès de la DRAC une demande de subvention de 2 000 € pour la préfiguration du CTL ;

- DESIGNER au comité de pilotage du Contrat Territoire Lecture : les membres de la commission Action Culturelle et Artistique, M. Dumont Saint Priest Hubert ;
- AUTORISER Madame la Présidente à signer tout document se rapportant à la phase de préfiguration du contrat territoire lecture.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 06 avril 2022

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : 15 AVR. 2022
Publié le : 26 AVR. 2022

Accusé de réception en préfecture
087-246719353-20220331-DEL-26-2022-DE
Date de télétransmission : 15/04/2022
Date de réception préfecture : 15/04/2022